

MONITORAT FÉDÉRAL 2ème DEGRÉ

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être titulaire de la licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Être âgé de 20 ans au 1er janvier de l'année de l'examen.
- Être titulaire, depuis au moins 12 mois à la date d'ouverture de l'examen, du Brevet de moniteur fédéral 1er degré de la F.F.E.S.S.M., ou du B.E.E.S. 1er degré, ou du diplôme de moniteur C.M.A.S 2 étoiles, ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence.
- Être titulaire du RIFAP ou d'un diplôme admis en équivalence.
- Fournir une attestation d'aptitude à présenter l'épreuve à 50 m, signée par un encadrant niveau 4 minimum (validité 9 mois maximum à la date d'ouverture de l'examen). Cette attestation sera exigée pour se présenter au stage final.
- Être présenté par le Président du club d'appartenance du candidat et fournir un bulletin de demande d'inscription sur la liste des candidats au monitorat fédéral 2ème degré signé par le Président du club et contre-signé par le Président de la C.T.R. avec avis favorable.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an à la date de l'examen, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de Médecine du Sport (capacité ou DU), ou du DU de médecine hyperbare ou du DU de médecine de la plongée. Seul l'original du certificat médical sera accepté.

MODE D'INSCRIPTION

- Faire parvenir au siège fédéral, 24, quai de Rive-Neuve, 13248 Marseille cedex 07, avant la date de clôture des inscriptions (spécifiée par la circulaire fédérale relative aux stages et examens de l'année en cours), un dossier comprenant :
 - 1) Un formulaire de demande d'inscription (à se procurer au secrétariat fédéral).
 - 2) La photocopie du Brevet de moniteur fédéral 1er degré de la F.F.E.S.S.M. ou la photocopie certifiée conforme du Brevet d'État d'éducateur sportif 1er degré de Plongée subaquatique, du diplôme de moniteur C.M.A.S. 2 étoiles ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence.
 - 3) Le certificat médical.
 - 4) Une photo d'identité récente.
 - 5) Deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse à laquelle le candidat souhaite recevoir toutes informations relatives à l'examen.
 - 6) Le montant de l'acompte demandé par la circulaire fédérale relative aux stages et examens de l'année en cours.

N.B. — Lors de l'ouverture de l'examen, les candidats auront à justifier de leur identité.

Pour les candidats pris en charge dans le cadre d'un dispositif Etat/emploi ou entreprise, contacter le siège fédéral, notamment en ce qui concerne les tarifs.

ORGANISATION GÉNÉRALE

- Ce brevet est organisé à l'échelon national avec un jury fédéral.

JURY

- Le Président de la F.F.E.S.S.M. ou son représentant.
- Le Président de la Commission Technique Nationale ou son représentant.
- Au moins trois instructeurs Fédéraux Nationaux.

N.B. — Les Présidents de C.T.R. pourront suivre l'examen en observateurs.

Brevets et qualifications	MF2	06/06	Page 1/36
---------------------------	-----	-------	-----------

CONTRÔLE DES ACQUIS

A – Épreuves théoriques

Voir les détails dans l'annexe II : programme des épreuves.

Les épreuves théoriques sont au nombre de cinq :

- 1 - Une épreuve écrite d'anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur (coefficient 4).
- 2 - Une épreuve écrite sur la décompression (coefficient 4).
- 3 - Une épreuve écrite sur les aspects théoriques de l'activité (coefficient 3).
- 4 - Une épreuve écrite sur le cadre réglementaire (coefficient 1).
- 5 - Une épreuve orale sur le matériel (coefficient 2).

B – Épreuves pédagogiques

Voir les détails dans l'annexe II : programme des épreuves.

Les épreuves pédagogiques sont au nombre de trois :

- 6 - Une épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle (coefficient 3).
- 7 - Une épreuve de pédagogie pratique ou / et préparatoire avec et sans scaphandre, en surface et en immersion (coefficient 4).
- 8 - Une épreuve de pédagogie théorique (coefficient 4).

C – Épreuves pratiques

Voir les détails dans l'annexe II : programme des épreuves.

Aux nombres de 10, elles comportent 3 épreuves (épreuves 9,10 et 11) avec combinaison, palmes, masque, tuba et ceinture de lest et 7 épreuves (épreuves 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18) avec combinaison, palmes, masque, tuba, ceinture de lest et scaphandre.

Pour toutes les épreuves pratiques aquatiques le candidat doit être équipé de la même paire de palmes et du même masque.

Pour les épreuves n°9, 10 et 11, quand certaines conditions de température d'eau sont réunies, le candidat peut choisir d'adopter pour l'ensemble des 3 épreuves l'équipement minimum suivant:

- soit la partie supérieure d'un vêtement iso thermique avec cagoule et le lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18 °C,
- soit un maillot de bain si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18 °C.

Pour les autres épreuves, le candidat doit être équipé du même vêtement iso thermique et du lestage approprié pour évoluer en poids apparent nul à la profondeur de 3 mètres.

9 - Epreuve de mannequin avec masque, palmes, tuba, ceinture de lest et vêtement isothermique. Les candidats utilisent une ceinture lestée au même poids pour les épreuves 11 et 12. Un mannequin réglementaire "adulte" et homologué type "FFSS" agréé par la jeunesse et sports devra être impérativement utilisé.

L'épreuve consiste après avoir effectué un parcours de 200 mètres, à aller chercher un mannequin immergé sur un fond de 10 mètres et à le ramener sur une distance de 100 mètres.

Le temps mis pour effectuer les 200 mètres, pour aller chercher le mannequin et le ramener en surface devra être inférieur à 5 minutes 20 secondes (coefficient 2).

10 - Epreuve de nage PMT chronométrée sur 1500 mètres (coefficient 1)

11 - Epreuve de plongée libre à 15 mètres sur un fond de profondeur supérieure (coefficient 1).

12 - Epreuve de nage capelé PMT chronométrée sur 1.000 mètres. Le candidat ne doit pas se servir du scaphandre qu'il porte, ni s'aider de ses bras. L'épreuve doit être effectuée en nage ventrale (décision de la CTN du 17/09/05). Le lestage utilisé est celui qui correspond à la pesée convenable du candidat, son équipement est le même que celui qu'il utilise pour les épreuves en scaphandre (coefficient 1).

13 - Epreuve d'orientation sans l'aide d'instrument. Elle consiste à effectuer, sans faire surface, après un saut d'une hauteur de 1 à 3 mètres, un parcours en direction d'une bouée placée à 50 m du point de départ. A chercher à sortir au plus près de cette bouée puis à repartir en immersion vers une deuxième bouée placée aussi à 50 mètres de la première, mais dans un cap différent. A chercher à sortir au plus près de cette bouée puis à revenir en immersion au point de départ et à faire surface au plus près de ce point. Cette épreuve se déroulera à une profondeur n'excédant pas 10 m (coefficient 3).

14 - Epreuve d'orientation avec compas. Elle consiste à effectuer un parcours suivant un carré de 50 mètres de côté en partant d'un point matérialisé par une bouée. Le premier cap est donné au candidat qui fait fuser son embout pendant trois secondes au moment où il décide de partir et à chacun de ses changements de cap pour signaler sa position (coefficient 2).

15 - Epreuve de démonstration technique avec handicap à 30 mètres. Elle consiste à remonter un plongeur en difficulté de 30 mètres de profondeur, sans l'aide d'un système gonflable, à le remorquer correctement en surface jusqu'à une embarcation située à 50 mètres au plus et à le déséquiper en vue de le hisser à bord (coefficient 3).

16 - Epreuve de remontée sans embout en bouche d'une profondeur de 30 mètres (coefficient 2).

17 - Epreuve de remontée avec le système gonflable de stabilisation d'une profondeur de 40 mètres. Le candidat est jugé selon les critères définis en paragraphe 18 de l'annexe II (coefficient 2).

18 - Epreuve de plongée profonde à 50 mètres . Cette épreuve s'effectue en pleine eau sur un fond supérieur à 50 mètres. Le candidat descend jusqu'à 50 mètres et s'y arrête. Son comportement est jugé selon les critères définis en paragraphe 19 de l'annexe II (coefficient 4).

NOTA

Pour pouvoir prétendre au Brevet de Moniteur fédéral 2ème degré de plongée subaquatique, les candidats doivent avoir obtenu un total de 460 points correspondant à une moyenne générale de 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves. Ils doivent, en outre, totaliser au moins 140 points aux épreuves théoriques, 110 points aux épreuves pédagogiques, 210 points aux épreuves pratiques.

Chacune de ces épreuves est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.

Sur proposition du jury, le Président de la F.F.E.S.S.M. arrête la liste des candidats définitivement admis à l'examen.

DÉLIVRANCE– DU BREVET

Par la C.T.N. sous la signature du Président de la F.F.E.S.S.M. et du Président de la C.T.N.

– DES DUPLICATA

Par la C.T.N. sous la signature du Président de la F.F.E.S.S.M. et du Président de la C.T.N.

PRÉROGATIVES

Elles sont définies par l'arrêté du 22 juin 1998 modifié 2000. D'autre part, en plus de la délivrance des brevets fédéraux et de la participation aux jurys des examens du capacitaire, de l'initiateur de club et du monitorat 1er degré, les moniteurs fédéraux 2ème degré sont habilités à signer les attestations de stages pédagogiques d'encadrement en vue de la préparation au monitorat fédéral 1er degré.

Les MF2 sont habilités à signer l'attestation d'aptitude à présenter l'épreuve à 50 mètres pour les candidats au MF2.

ANNEXE I

TABLEAU DES COEFFICIENTS

A – Épreuves théoriques

	Coef.		
1 – Anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur	4		12 épreuves écrites
2 – La décompression	4		
3 – Aspects théoriques de l'activité	3		
4 – Cadre réglementaire de l'activité	1		
5 – Matériel de plongée	2		2 épreuve orale

B – Épreuves pédagogiques

6 – Connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle	3		11
7 – Pédagogie pratique (préparatoire ou pratique)	4		
8 – Pédagogie théorique	4		

C – Épreuves pratiques

9 – Nage avec P.M.T. sur 200 m et sauvetage	2		2
10 – Nage sur 1.500 mètres	1		19
11 – Plongée libre à 15 mètres	1		
12 – Nage sur 1.000 mètres	1		
13 – Orientation sans instrument	3		
14 – Orientation avec instrument	2		
15 – Démonstration technique avec handicap de 30 mètres	3		
16 – Remontée de 30 mètres	2		
17 – Remontée de 40 mètres avec Système gonflable de stabilisation	2		
18 – Descente en pleine eau et adaptation à la profondeur	4		
Total des coefficients	46		46

Nombre de points maximum : 920

Nombre de points minimum : 460 (moyenne 10/20), sans note éliminatoire

ANNEXE II

Programme des épreuves

A – ÉPREUVES THÉORIQUES

1 - Anatomie, Physiologie et physiopathologie du plongeur Coefficient 4 : Durée 1h30

Cette épreuve est destinée à contrôler les connaissances du candidat sur la physiologie spécifique au plongeur et sur les accidents à l'exclusion de la décompression, y compris la gestion de l'effort et les bases théoriques de l'entraînement physique.

- Les effets de la compressibilité des gaz sur l'organisme :
- Barotraumatismes : Oreilles, sinus, dents, masque, surpression pulmonaire...
- Circulation, ventilation et système nerveux
- La ventilation, les échanges gazeux
- L'essoufflement
- L'oreille
- Accidents toxiques
- Accidents de l'apnée
- La noyade
- Adaptation à l'effort
- Les bases théoriques de l'entraînement physique
- L'amélioration des performances
- Le stress
- Le froid

2 - La décompression Coefficient 4 . Durée 1h30

Cette épreuve est destinée à vérifier les connaissances du candidat dans le domaine fondamental que constitue la fixation de l'azote (ou d'autres gaz inertes) dans l'organisme soumis à l'hyperbarie.

- Les transferts d'azote en hyperbarie
- Modélisation de l'organisme : Le modèle le plus courant : Haldane
- Notions succinctes sur l'existence d'autres modélisations
- L'utilisation pratique des tables fédérales
- L'utilisation de l'ordinateur de plongée
- Les accidents de décompression

3 - Aspects théoriques de l'activité : Coefficient 3. Durée 1h.

Cette épreuve est destinée à vérifier les connaissances théoriques du candidat dans des aspects utilisables dans la pratique habituelle de l'activité :

- Applications de physique dans l'activité plongée :
 - levages et flottabilité.
 - gonflage des blocs ; autonomie
 - optique et acoustique
- Matériel.
- L'activité de Directeur de plongée et de responsable technique de centre.

4 - Le cadre réglementaire de l'activité. Coefficient 1. Durée 45 min.

Cette épreuve est destinée à vérifier les connaissances du candidat en matière de réglementation, indispensables dans le cadre de ses prérogatives de MF 2 :

- Connaissance des textes internationaux
- Textes organisant le sport en France, et plus particulièrement la plongée.
- Textes organisant la vie associative
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- Obligations légales, assurances
- Règlements fédéraux :
 - Place de la FFESSM dans le cadre juridique, relations avec les partenaires
 - Statuts, organisation fédérale, règlement intérieur
 - Equivalences ou passerelles entre la FFESSM et les autres organisations
 - Certificats médicaux
- Textes réglementaires sur le matériel de plongée et sur les stations de gonflage
- Aspects réglementaires concernant les publics particuliers
- Où prendre l'information ?

5 - Le matériel. Interrogation orale. Coefficient 2. Durée 20 min.

Cette épreuve ne doit pas faire double emploi avec les connaissances sur le matériel de l'épreuve 3. Elle doit être plus axée vers un contact direct avec le matériel : Eclatés, matériel démonté, contact avec le compresseur, connaissances pratiques...

Remarque : Les contenus de formation associés à ce programme précisent les attentes et les limites concernant le contrôle des connaissances du MF2 (annexe 3).

B – ÉPREUVES PÉDAGOGIQUES**6 - Connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle :**
coefficient 3

Cette épreuve consiste à exposer ses compétences en pédagogie générale ainsi que dans la planification et l'organisation d'une formation de cadres, dans le respect de la réglementation, puis, sous forme d'entretien, de justifier ses choix pédagogiques, matériels, humains...

Le candidat dispose d'une vingtaine de minutes de préparation, dix minutes d'exposé et de quinze à vingt minutes d'entretien avec le jury.

7 - Pédagogie pratique (pratique et préparatoire): coefficient 4

Cette épreuve repose sur l'une ou l'autre des situations suivantes :

- 1er cas :

Elle consiste dans la démonstration de la manière dont doit être conduite une leçon de plongée dans l'eau avec un ou plusieurs élèves, elle est accompagnée de conseils, remarques ou consignes préalables à l'immersion que la nature de la leçon peut, éventuellement, rendre nécessaires.

Du point de vue technique, les élèves mis à la disposition du candidat peuvent aller du plongeur débutant ayant déjà utilisé un scaphandre autonome à l'air jusqu'au plongeur préparant les épreuves du brevet de Plongeur Autonome Niveau IV Capacitaire.

Apprentissage ou perfectionnement d'un exercice particulier ou d'un groupe d'exercices, préparation aux épreuves des différents brevets F.F.E.S.S.M. (à l'exclusion des épreuves sans scaphandre de ces brevets) plongée d'exploration, plongée d'entraînement (ex. : apprentissage de l'orientation), etc...

- 2ème cas :

Elle consiste dans la démonstration de la manière dont doit être conduite une leçon faite à un ou plusieurs élèves débutants, le mot débutant signifiant un élève sachant nager.

Elle concerne la pédagogie d'initiation à la plongée en scaphandre (baptême de plongée), mais elle comprend aussi l'enseignement des techniques préparatoires à l'immersion avec scaphandre (locomotion sans appareil, plongeon en canard, plongée en apnée par petits fonds, palmage, procédés d'accoutumance, tests d'aisance dans l'eau, progression d'exercices préparatoires, etc.).

Elle comporte :

- L'exposé des principes de base de la plongée (fautes à éviter, prévention des accidents possibles, règles de sécurité, premiers signaux du code de communication, etc.).
- L'utilisation pratique du matériel (principes succincts de fonctionnement, montage et démontage du détendeur sur le bloc, manière concrète de s'équiper, réserve, etc.).
- L'équipement des débutants.
- La mise à l'eau des débutants.

Les conditions d'exécution de la leçon sont définies au candidat par le jury responsable de cette épreuve, dès que le candidat a tiré son sujet. Elles peuvent imposer ou pas un passage effectif dans l'eau.

8 - Pédagogie théorique : coefficient 4

Le candidat est supposé démontrer à un groupe de stagiaires moniteurs la façon de faire un exposé à des élèves dont le niveau technique peut être celui du débutant complet jusqu'à celui du plongeur préparant le brevet de Plongeur Autonome Niveau IV Capacitaire.

Le candidat doit démontrer ses qualités pédagogiques de formateur de cadres, c'est-à-dire son aptitude à enseigner à autrui la meilleure façon de transmettre des connaissances à des élèves.

Le niveau des élèves auxquels cet exposé est supposé s'adresser, est défini au candidat par le jury responsable de l'épreuve.

Le sujet de l'exposé est tiré au sort par le candidat parmi une liste de questions établies par le jury responsable de l'épreuve et portant sur le programme suivant :

- Principales lois physiques régissant la plongée.
- Le scaphandre et son fonctionnement.
- L'équipement.
- La préparation à la plongée.
- La technique individuelle du plongeur.
- Les tables de plongée et le décompression.
- La plongée en collectivité.
- L'anatomie, la physiologie et les accidents.

Le candidat dispose de vingt minutes pour préparer son sujet.

Remarque : Les contenus de formation associés à ce programme précisent les attentes et les limites concernant le contrôle des connaissances du MF2 (annexe 4).

C – ÉPREUVES PRATIQUES

Ces épreuves, au nombre de 10, comportent des épreuves en maillot de bain, des épreuves avec masque, palmes, tuba, ceinture de lest et vêtement isothermique, des épreuves avec équipement du scaphandre autonome.

En maillot de bain

9 - Nage libre et sauvetage : coefficient 2

Le mannequin utilisé doit avoir un poids apparent de 1,500 kg.

Le parcours (le point de départ, les passages obligés, le point de récupération et de retour du mannequin) est défini par le jury. La notation est faite sur les bases suivantes :

1) Parcours de 200 mètres en PMT + temps de recherche du mannequin (15 points). Le temps est mesuré depuis le top de départ jusqu'à l'émersion des voies aériennes du mannequin.

Temps en min:s			Nb de points
—	inférieur	à 3:00	15
—	de 3:00	à 3:09	14
—	de 3:10	à 3:19	13
—	de 3:20	à 3:29	12
—	de 3:30	à 3:39	11
—	de 3:40	à 3:49	10
—	de 3:50	à 3:59	09
—	de 4:00	à 4:09	08
—	de 4:10	à 4:19	07
—	de 4:20	à 4:29	06
—	de 4:30	à 4:39	05
—	de 4:40	à 4:49	04
—	de 4:50	à 4:59	03
—	de 5:00	à 5:09	02
—	de 5:10	à 5:19	01
—	supérieur	à 5:19	Éliminé(e)

2) Signal de détresse :

Fait	2 points
Mal fait	1 point
Non fait	0 point

3) Parcours de 100 mètres avec tractage du mannequin.

Le temps est mesuré depuis l'émersion des voies aériennes du mannequin jusqu'au point défini par le jury. 25 points pour la tenue du mannequin pour un parcours effectué les voies aériennes hors de l'eau.

4) Temps de tractage sur 100 mètres

	Temps en min:s	Nb de points
—	de 2:17 à 2:23	10
—	de 2:24 à 2:30	09
—	de 2:31 à 2:37	08
—	de 2:38 à 2:44	07
—	de 2:45 à 2:51	06
—	de 2:52 à 2:58	05
—	de 2:59 à 3:05	04
—	de 3:06 à 3:12	03
—	de 3:13 à 3:19	02
—	de 3:20 à 3:26	01
—	supérieur à 3:27	00

5) Tenue du mannequin : de 0 à 13 points

Le candidat doit tenir le mannequin, les voies aériennes hors de l'eau en utilisant une prise compatible avec la réalité.

Un temps d'immersion du mannequin supérieur à 20 secondes est éliminatoire.

**En vêtement isothermique et avec masque,
palmes, tuba et ceinture de lest**

10 - Nage chronométrée sur 1500 mètres : coefficient 1.

Les candidats partent ensemble et effectuent un parcours déterminé de 1500 mètres.

Le lestage est celui utilisé pour l'épreuve n° 12 de plongée libre à 15 mètres.

NOTATION pour un temps total :

Barème Hommes		Note	Barème Femmes	
Temps en min:s			Temps en min:s	
—	inférieur à 18:30	20	inférieur	à 20:00
—	de 18:31 à 19:00	19	de 20:01	à 20:30
—	de 19:01 à 19:30	18	de 20:31	à 21:00
—	de 19:31 à 20:00	17	de 21:01	à 21:30
—	de 20:01 à 21:00	16	de 21:31	à 22:30
—	de 21:01 à 22:00	15	de 22:31	à 23:30
—	de 22:01 à 23:00	14	de 23:31	à 24:30
—	de 23:01 à 24:00	13	de 24:31	à 25:30
—	de 24:01 à 24:50	12	de 25:31	à 26:20
—	de 24:51 à 25:40	11	de 26:21	à 27:10
—	de 25:41 à 26:40	10	de 27:11	à 28:10
—	de 26:41 à 27:40	09	de 28:11	à 29:10
—	de 27:41 à 28:30	08	de 29:11	à 30:00
—	de 28:31 à 29:10	07	de 30:01	à 30:40
—	de 29:11 à 29:40	06	de 30:41	à 31:10
—	de 29:41 à 30:00	05	de 31:11	à 31:30
—	supérieur à 30:00	Éliminé(e)	supérieur à 31:30	

11 - Plongée libre à 15 mètres : coefficient 1

Les candidats partent à tour de rôle, descendent jusqu'au niveau de l'examineur dont le masque est à 15 mètres, lui font face et remontent.

La notation est faite sur les bases suivantes :

- Descente à 15 mètres et retour en surface dans de bonnes conditions de sécurité : 10.
- De 1 à 6 points supplémentaires peuvent être attribués suivant l'aisance du candidat à 15 mètres.
- De 1 à 4 points supplémentaires peuvent être attribués suivant le comportement du candidat lors de l'arrivée en surface.

12 - Nage en surface chronométrée sur 1000 mètres : coefficient 1

Les candidats portent le scaphandre mais ne l'utilisent pas. Ils adoptent un lestage correspondant à leur pesée.

Une notation est effectuée suivant le barème ci-après pour un temps total :

Barème Hommes		Note	Barème Femmes	
Temps en min:s			Temps en min:s	
–	inférieur à 16:30	20	inférieur à 18:30	
–	de 16:31 à 17:00	19	de 18:31 à 19:00	
–	de 17:01 à 17:30	18	de 19:01 à 19:30	
–	de 17:31 à 18:00	17	de 19:31 à 20:00	
–	de 18:01 à 18:30	16	de 20:01 à 20:30	
–	de 18:31 à 19:00	15	de 20:31 à 21:00	
–	de 19:01 à 19:40	14	de 21:01 à 21:40	
–	de 19:41 à 20:20	13	de 21:41 à 22:20	
–	de 20:21 à 21:10	12	de 22:21 à 23:10	
–	de 21:11 à 22:00	11	de 23:11 à 24:00	
–	de 22:01 à 22:50	10	de 24:01 à 24:50	
–	de 22:51 à 23:40	09	de 24:51 à 25:40	
–	de 23:41 à 24:20	08	de 25:41 à 26:20	
–	de 24:21 à 24:50	07	de 26:21 à 26:50	
–	de 24:51 à 25:20	06	de 26:51 à 27:20	
–	de 25:21 à 25:40	05	de 27:21 à 27:40	
–	supérieur à 25:40	Éliminé(e)	supérieur à 27:40	

13 - Orientation sans instrument : coefficient 3

Le parcours s'effectue en pleine eau et le candidat ne doit pas faire surface entre le saut du départ et la première bouée, ainsi qu'entre la première et la deuxième bouée, puis la deuxième et le point de sortie.

La notation est faite sur les bases suivantes :

- Sur 8 points (en fonction du respect de la distance à parcourir sur chacun des 3 côtés et de la rectitude des trajets).
- Sur 12 points (en fonction du respect de l'angulation).

14 - Épreuve d'orientation avec compas : coefficient 2

Le parcours s'effectue en pleine eau et le candidat ne doit pas faire surface pendant l'exécution des quatre côtés du carré.

La notation est faite sur les bases suivantes :

- Sur 12 points (en fonction du respect de la distance à parcourir sur chacun des quatre côtés et de la rectitude des trajets).
- Sur 8 points (en fonction du respect de l'angulation à chaque changement de cap).

15 - Démonstration technique avec handicap à 30 mètres de profondeur
(coefficient 3)

Le candidat est noté en fonction de son comportement :

— au fond — au cours de la remontée — en surface.

16 - Remontée Sans Embout de 30 mètres : coefficient 2

La notation est faite sur les bases suivantes :

- Retrait sans délai du détendeur sur un signe du moniteur
- Remontée à une vitesse compatible avec de bonnes conditions de sécurité
- Arrêt franc à 3 mètres
- Tour d'horizon en maintenant ce niveau d'immersion
- Avec aisance, reprise en bouche du détendeur avant de regagner la surface
- Une durée de remontée inférieure à 1 minute est éliminatoire.

17 - Remontée de 40 mètres avec l'aide du système gonflable de stabilisation
(coefficient 2)

Le candidat doit remonter le plus rapidement possible avec la seule aide de son gilet ou de sa bouée entièrement gonflé au fond jusqu'à la zone des 20 mètres. A cette profondeur, à l'aide d'une seule manœuvre de purge, il doit marquer un arrêt stabilisé entre 22 et 18 mètres, sans l'utilisation de ses palmes.

Sur demande de l'examineur, il doit continuer sa remontée à la vitesse préconisée par son moyen de décompression. La remontée entre 20 et 3 mètres s'effectue sans l'aide des palmes et sans utilisation intempestive du système d'inflation (hormis pour le décollage qui ne devrait nécessiter qu'une unique injection de gaz).

Il doit s'arrêter en pleine eau entre 6 et 3 mètres, puis rejoindre la surface sur un signe de l'examineur.

Il est éliminé :

— S'il descend au lieu de monter entre 40 m et 20 m, ou entre 20 m et 3 m, ou s'il «perce» la surface.

18 - Descente en pleine eau et adaptation à la profondeur : coefficient 4

Cette épreuve s'effectue en pleine eau sur un fond de plus de 50 mètres.

- a) La descente : pour être parfaite, elle doit être rectiligne, la plus proche possible de la verticale et effectuée à une vitesse régulière.
- b) A 50 mètres : le candidat devra se maintenir impérativement à cette profondeur (stabilisation obtenue à l'aide des palmes et/ou de la bouée de sécurité) et y exécuter les tests définis par le jury avant chaque épreuve.
- c) La remontée : à l'issue des tests et sur un signe de l'examineur, le candidat remonte en surface en respectant pour lui-même les règles de sécurité.

Remarque : l'annexe V précise les attentes et les limites concernant ces épreuves

ANNEXE III

Connaissances Théoriques - Contenus de formation

Le candidat au MF2 doit s'appuyer sur les connaissances théoriques du plongeur niveau IV, avec une parfaite maîtrise de ces notions, de façon à développer des considérations transversales.

1 - Epreuve d'anatomie, de physiologie et de physiopathologie du plongeur.

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
<p>Les effets de la compressibilité des gaz sur l'organisme :</p> <p>Barotraumatismes : oreilles, sinus, dents, masque, surpression pulmonaire.</p>	<p>Connaissances anatomiques et physiologiques des différents organes sensibles aux variations de pression.</p> <p>Utilisation de la loi de Mariotte</p> <p>Effets de ces variations sur les organes</p>	<p>Le candidat doit connaître tous les cas possibles et plus particulièrement avoir des connaissances liées à la réalité et actualisées.</p> <p>Applications aux barotraumatismes</p> <p>Connaissances anatomiques et physiologiques permettant d'établir les relations de causes à effets</p>
<p>La circulation sanguine</p>	<p>Appareil circulatoire</p> <p>Formes de transport des gaz.</p> <p>Les shunts, le Foramen Ovale Perméable (FOP)</p> <p>Reconstitution du trajet des bulles de gaz dans la circulation.</p>	<p>Réalisation de schémas limitée aux principes généraux.</p> <p>Utilisation de planches anatomiques muettes.</p> <p>Mise en relation précise entre les mécanismes et les symptômes.</p>
<p>Système nerveux :</p>	<p>Connaissances limitées aux stricts rapports avec la plongée</p> <ul style="list-style-type: none"> - perception proprioceptive de l'espace. - effets des bulles de gaz sur le système nerveux 	<p>Le candidat doit être capable d'établir précisément les rapports de causes à conséquences.</p>
<p>La ventilation</p>	<p>Anatomie de l'appareil ventilatoire</p> <p>Mécanisme de la ventilation.</p>	<p>Connaître les organes impliqués dans la mécanique ventilatoire</p> <p>Connaître les modifications de la ventilation en immersion</p>

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
Echanges gazeux	Echanges gazeux : échanges d'azote (ou de gaz inerte), élimination alvéolaire du CO ₂ Différentes formes de transport des gaz : différence entre forme dissoute et forme combinée	Réalisation de schémas mettant en évidence les processus de transfert des gaz Savoir différencier les formes de transport du CO ₂ et de l'O ₂ .
L'Oreille	Audition et équilibre Modifications en plongée.	Etre capable de décrire et d'expliquer les différentes fonctions de l'oreille et leurs modifications en plongée .
L'essoufflement : une perturbation de l'élimination du CO ₂	Production endogène du CO ₂ Effets du CO ₂ exogène. Perturbations de l'élimination. Détection nerveuse du CO ₂ sanguin et effets sur la régulation de la ventilation.	Etablir avec précision la chronologie de l'apparition de l'essoufflement
Accidents toxiques	Utilisation des règles de DALTON Effets de la variation de la pression partielle des gaz utilisés en plongée	Déterminer des limites de toxicité, calculs sur les mélanges. Le candidat doit être capable d'établir précisément les rapports de causes à conséquences.
Accidents de l'apnée.	La syncope hypoxique. Profondeur = facteur aggravant. Effets de l'hyperventilation.	
La noyade	Les différents stades de la noyade. Rester en rapport avec le contenu du RIFAP	Connaître les conséquences de l'eau avalée, de l'eau inhalée
Adaptation à l'effort.	Régulations cardiaque et respiratoire. Le rôle du CO ₂ Chémorécepteurs, centres nerveux, effecteurs. Les noms des voies ne sont pas exigés.	Le candidat doit être capable d'établir précisément les rapports de causes à conséquences. Possibilité de construire un schéma de principe de la régulation

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
Les bases théoriques de l'entraînement physique.	L'ATP: réserve d'énergie universelle. Les trois filières de reconstitution de l'ATP Limitation aux principes généraux A l'exclusion de toute notion de biochimie.	Savoir établir le rapport entre un type d'effort en plongée et la filière énergétique utilisée.
L'amélioration des performances.	Les types d'exercices destinés à améliorer les trois filières. Principes généraux de l'établissement d'un programme de préparation physique.	Possibilité d'établir un programme de séance ou un planning d'entraînement Notions à relier avec la pédagogie préparatoire.
Le stress.	Modifications physiologiques liées au stress.	Connaître les principales modifications physiologiques liées au stress
Le froid	Mécanismes physiologiques de la thermorégulation : perception du froid, centres nerveux, vasomotricité et effets sur la diurèse, modifications hormonales, thermogénèse Accidents liés au froid.	Le candidat doit essentiellement être capable d'établir les rapports de causes à conséquences.

2 - La décompression

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
Les transferts d'azote en hyperbarie.	Passage alvéole <-> sang sang <-> tissus Hétérogénéité des tissus de l'organisme vis à vis de l'azote.	Connaître le principe de diffusion.
Modélisation de l'organisme : Modèle le plus utilisé : Haldane.	Saturation et désaturation d'un compartiment (graphique) Notion de sursaturation critique. Profondeur de palier. Principe de la majoration.	Détermination d'une tension d'azote dans un compartiment (limité à des périodes entières) Détermination de la sursaturation critique. Détermination d'un compartiment directeur Déterminer une profondeur de palier. Utilisation de graphiques
Les avancées actuelles des connaissances sur la décompression	Principes généraux. Notions succinctes.	Connaître l'existence d'autres modèles.
L'utilisation pratique des tables fédérales.	Toutes utilisations possibles des tables (même des cas pratiques relativement improbables). L'objectif est d'évaluer la maîtrise de l'outil. et la compréhension des principes.	Savoir établir un profil de plongée à partir de l'utilisation des tables. Comprendre la démarche dans tous les cas possibles d'utilisation. Possibilité d'épreuves avec de multiples cas en temps limité
L'utilisation de l'ordinateur de plongée et autres procédures de décompression.	Principe de fonctionnement à l'exclusion de toute notion sur l'électronique. Comparaison des paramètres des tables et de l'ordinateur. Les limites de l'utilisation. La cohabitation des procédures de décompression.	Savoir choisir la table ou l'ordinateur en fonction du type de plongée. Savoir identifier des erreurs d'utilisation et connaître les protocoles d'urgence. Connaître les règles de sécurité qui permettent de faire cohabiter des procédures différentes.
Les accidents de décompression.	Naissance des bulles pathogènes. Facteurs déclenchants : SP, CO ₂ ... Circulation des bulles : bulles artérielles, shunts, FOP... Localisation des bulles et symptômes. Manifestations plus rares de l'ADD. Facteurs favorisants. Prévention et traitements.	Le candidat doit être capable d'établir précisément les rapports de causes à conséquences.

3 - Aspects théoriques de l'activité

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
Applications de physique dans l'activité plongée. — levages et flottabilité.	Cas aussi proches que possibles de la réalité.	Problèmes de physique pouvant porter sur l'interférence entre deux paramètres.
— gonflage des blocs.	Gestion d'une station de gonflage. Effets de la température. Autonomie. Gonflage de blocs Nitrox ou Trimix (aspects théoriques)	
— optique et acoustique	Aucun calcul d'angle n'est demandé	
Matériel.	Principes de fonctionnement des matériels individuels courants. Etude comparative Principe de fonctionnement d'un compresseur et gestion des tampons éventuels Pannes classiques Aspects réglementaires concernant le matériel de plongée Gestion d'un parc de matériel.	Commenter ou légender une planche. Bilan des forces Construire un schéma de principe. Choix des caractéristiques d'un matériel en fonction d'un cahier des charges. Capacité à établir un diagnostic par rapport à une panne.
L'activité de Directeur de plongée.	Planification de l'activité journalière, planification d'un stage Planification d'une formation pédagogique. Organisation de la plongée et plongées particulières (enfants, nuit,...)	Capacité à construire un planning en fonction d'un cahier des charges.

4 - Le cadre légal et réglementaire de l'activité

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
Connaissance des textes internationaux	La CMAS : Organisation, Fédérations affiliées Equivalences.	Réponses écrites à des questions précises dans le cadre des prérogatives du MF2
Textes organisant le sport en France, plus particulièrement la plongée	Lois, décrets et arrêtés relatifs à la plongée. Le comité consultatif. L'enseignement du sport : Bénévolat. Rôle de la Fédération.	Idem
Textes organisant la vie associative	Loi de 1901 et décrets.	Idem
Les notions de responsabilité	Responsabilité civile et pénale de l'enseignant bénévole et des personnes morales.	Idem
Obligations légales, assurances	Obligation de moyens Obligation de résultats Assurances obligatoires et facultatives.	Idem
Règlements fédéraux	Place de la FFESSM dans le cadre juridique, relations avec les partenaires. Statuts, organisation fédérale, règlement intérieur Equivalences ou passerelles entre la FFESSM et les autres organisations. Certificats médicaux, cas général et cas particuliers Structures professionnelles agréées.	Idem
Textes réglementaires sur le matériel de plongée et sur les stations de gonflage		Idem
Aspects réglementaires concernant les publics particuliers	Limité à ce qui concerne l'activité	Idem
Où prendre l'information	Manuel du moniteur Sites web Publications	

5 - Le matériel

Connaissances théoriques	Commentaires & limites	Critères de réalisation
Les stations de gonflage	<p>Identification des différentes parties et du trajet de l'air.</p> <p>Connaissance de la procédure de gonflage.</p> <p>Connaissance de l'entretien courant.</p> <p>Identification des symptômes d'une panne.</p> <p>Identification du principe du détendeur présenté.</p>	
Détendeurs.	<p>Identification des pièces sur un éclaté ou un matériel démonté.</p> <p>Procéder aux "petites interventions" courantes : changer un joint accessible, monter un direct système ou un manomètre.</p> <p>Etablir un diagnostic de panne en fonction d'un dysfonctionnement.</p> <p>Détermination des avantages et inconvénients des différents types de matériels : conseils d'achat.</p>	<p>Commentaires oraux face à un matériel réel.</p> <p>Contact direct avec du matériel, ou des planches représentatives.</p> <p>Eventuellement manipulation.</p>
Robinetterie et bloc	<p>Entretien courant. Changement d'un joint.</p> <p>DIN ou étrier : avantages, inconvénients.</p>	
Equipement individuel du plongeur hors celui ci-dessus	<p>Présentation et fonctionnement du matériel présenté ou personnel.</p>	
Démarche de choix	<p>Critères de choix d'un matériel dans la gestion d'un parc ou pour l'utilisation individuelle.</p>	<p>Principes, avantages, inconvénients, limites d'utilisation.</p>

ANNEXE IV**Connaissances pédagogiques : contenus de formation****Eléments de pédagogie**

Savoirs, Savoir faire, Savoir être	Commentaires
Définir les termes usuels	S'accorder sur le sens des mots. Parler le même langage. Convention. Familiarisation avec un vocabulaire spécifique
Méthodes pédagogiques	De la méthode centrée sur le formateur à celle centrée sur l'élève (traditionnelle, directive, participative)
Savoir, Savoir faire, Savoir être	Connaissances. Réalisations mesurables. Comportements et attitudes
Communication	Ecouter, échanger, partager, établir le contact humain Exprimer clairement, simplement. Varier la forme du message.
Moyens, supports, outils pédagogiques	Vidéo projecteur, rétro projecteur, tableau , matériel. Connaître les avantages et inconvénients de différents supports pédagogiques, du plus classique au plus moderne afin de choisir et d'utiliser le mieux adapté au site, à la séance, au niveau des élèves, au thème
Animer un groupe, gérer une équipe	Accueil. Technique animation de groupe
Objectifs	Objectifs généraux, intermédiaires spécifiques (A courts, moyens, longs termes)
Apprentissage	Théories de l'apprentissage (globale, analytique, associationniste)
Acquis	Ensemble de savoirs et savoir-faire maîtrisés, ce qui est retenu, compris, assimilé, validé
Pré requis	Acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée
Progression	Initiation, perfectionnement, renforcement complexification de la tâche (en utilisant le corps, l'espace le temps, le matériel...)
Capacités	Ensemble de dispositions et d'acquis : Etre capable de...
Compétences	Ensemble de capacités
Evaluation et moyens d'évaluation	Eléments de notation d'une épreuve dans un examen Evaluation prédictive, diagnostique, formative, sommative Evaluation qualitative et quantitative

Savoirs, Savoir faire, Savoir être	Commentaires
Critères	Critères : indicateurs objectifs (mesurables, observables, connus et communs, réalistes, pertinents) - Principe auquel on se réfère. Déterminer des critères d'évaluation permettant de mesurer en fonction des objectifs et des niveaux
<p>Donner des éléments qui permettront une différenciation pédagogique en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> — des conditions environnementales — du public — de la motivation — du niveau de connaissances théoriques, de pratique et de préparation physique — du moment de la formation 	<p>Piscine, fosse, mer, lac, sous plafond, visibilité, température, vent, courant, marée</p> <p>Jeunes, adolescents, adultes, seniors Connaître et classer des conduites motrices typiques, différents comportements</p> <p>Préparation de brevets, remise a niveau - hédonisme(loisir)</p> <p>N1 à N5</p> <p>Au début, en cours ou en fin</p>
<p>Des éléments d'organisation</p> <p>Organisation</p> <p>Construire, planifier des formations en s'appuyant sur les compétences et les capacités de tous les niveaux</p> <p>Elaborer un programme permettant l'acquisition des compétences nécessaires</p> <p>Définir et délimiter les savoirs, savoir faire, et savoir être pour formaliser les compétences qu'impliquent les prérogatives des différents niveaux</p> <p>Construction et réalisation d'une séance</p> <p>Utiliser différents méthodes pédagogiques pour proposer plusieurs cheminements pour atteindre un objectif</p>	<p>Humaine, matérielle, temporelle..... à court, moyen, long terme</p> <p>Prendre en compte le volume horaire, les moyens humains, le matériel mis à disposition, le site et les conditions climatiques. Programmation sur une année, un mois une semaine, une journée</p> <p>Développer une logique et une cohérence pédagogique sur un thème.</p> <p>Pertinence dans le choix des compétences à développer pour permettre la pratique de l'activité dans des conditions optimales de sécurité physique en respectant les normes de sécurité</p> <p>Délimiter le contenu de l'enseignement pratique et théorique au niveau requis La situer, contenu, outils, moyens... (Qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi)</p> <p>Repérer les causes des difficultés rencontrées dans la réalisation d'une tâche et apporter une re-médiation à travers la méthode</p>

Savoirs, Savoir faire, Savoir être	Commentaires
<p>Informer</p> <ul style="list-style-type: none"> — sur la spécificité des contenus et des prérogatives des autres certifications — sur les équivalences, les passerelles et les conditions de délivrance 	<p>Les organismes internationaux intervenant en France</p>
<p>Des différentes sources d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> — Proposer une bibliographie en fonction des niveaux — proposer une liste de sites Internet 	<p>Rechercher la diversité des sources d'information, des supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> Manuel du moniteur Revue, périodiques CD Rom Site de la FFESSM, comités, Administration...
<p>La formation continue</p> <p>Prendre en compte et analyser</p> <ul style="list-style-type: none"> — de nouvelles théories — l'évolution du matériel <p>et mettre en œuvre de nouvelles techniques induites</p>	<p>Rechercher dans la bibliographie, sur Internet des articles, les analyser pour en tirer les éléments de constitution d'une séance pratique, physique, théorique Traduire en termes compréhensibles pour une intervention</p> <p>Analyser un matériel nouveau</p> <p>Etre capable de repérer les éléments pouvant amener un changement dans les habitudes de la plongée</p>

Critères globaux de réalisation

<p>Connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle</p>	<p>Pédagogie du formateur de cadres en pratique avec et sans scaphandre en surface et en immersion Pédagogie du formateur de cadres en théorie appliquée a la plongée</p>
<p>Exposé</p> <p>Entretien avec le jury</p> <p>Le candidat, dans le respect du cadre réglementaire, doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Montrer sa capacité à planifier et organiser une formation — Justifier ses choix <ul style="list-style-type: none"> • pédagogiques • en matériel • humains • temporels • de sites 	<p>Présentation d'une séance de pédagogie de formation de cadres</p> <p>Entretien avec le jury</p> <p>Le candidat MF2 doit démontrer qu'il est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Fixer les objectifs de formation du stagiaire (de l'Initiateur au 1er degré) en prenant en compte son stade de formation (début, milieu, fin) pendant son stage en situation — Traiter du thème avec la collaboration du stagiaire et développer une ou plusieurs compétences, et lui proposer un (des)outils — Evaluer la prestation du stagiaire <p>Le candidat devra mettre en évidence son rôle dans la formation du futur cadre en s'appuyant sur des arguments pédagogiques, donner des éléments probants permettant la construction d'une ou plusieurs séances</p>

Champ d'activité du Moniteur 2ème degré

Les tableaux ci-dessous présentent les capacités que doit développer un moniteur 2ème degré au cours de formations de cadres (de l'Initiateur au Monitorat 2ème degré)

Stage initial	Stage en situation
<p>Proposer</p> <ul style="list-style-type: none"> • une stratégie pédagogique <p>Présenter</p> <p>Le dispositif de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif de chaque UC ou GC <p>Les épreuves des examens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères d'évaluation <p>La structure et l'utilisation du manuel du moniteur.</p> <p>Les différents brevets</p> <p>Les ouvrages de référence de la FFESSM et tous documents concernant la plongée ou son enseignement</p> <p>Commenter</p> <p>d'autres méthodes d'enseignement</p> <p>Transmettre</p> <p>Les éléments de pédagogie nécessaires à un futur cadre et différencier les notions d'animation, d'enseignement et d'éducation</p> <p>Définir</p> <p>Les mots usuels utilisés en pédagogie</p> <p>Enseigner</p> <p>Les connaissances entourant une action de formation en plongée sous-marine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre réglementaire • Les notions de pédagogie générale • Les éléments de pédagogie appliqués à la plongée • Les différentes techniques de communication • Les différents supports pédagogiques 	<p>Mettre</p> <p>En place une méthodologie à partir de l'analyse des besoins des stagiaires</p> <p>Mobiliser</p> <p>Son équipe pédagogique (1er et 2ème degrés) pour la formation et l'évaluation en continu des stagiaires</p> <p>Elaborer</p> <p>Et mettre en place une progression adaptée à chacun des stagiaires</p> <p>Proposer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des moyens au futur cadre pour l'amener à l'autonomie pédagogique • La mise en pratique de séances réelles en situation <p>Choisir</p> <p>Un thème et les élèves (le rôle peut être tenu par un cadre) correspondant au niveau du stagiaire permettant de développer une ou plusieurs compétences</p> <p>Donner des éléments et des outils</p> <p>Qui permettront au stagiaire de traiter ce thème (pédagogies pratiques et théoriques) en étant de plus en plus autonome au fil de sa formation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir écouter, observer, analyser • Planifier une formation • Définir des objectifs généraux, intermédiaires • Appréhender, approcher différents publics • Prendre en compte les acquis des élèves • Préciser les prérequis nécessaires • Élaborer un plan de séance

Stage initial	Stage en situation
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation • La planification • La progression • L'évaluation <p style="text-align: center;">Donner</p> <p>Les moyens d'élaborer et de faire une séance théorique et pratique</p> <p style="text-align: center;">Evaluer</p> <p>Les connaissances théoriques et donner les moyens de travailler les points faibles :</p> <p style="text-align: center;">Informier</p> <p>Sur les bases théoriques de l'entraînement physique et donner les conseils pour améliorer les performances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un découpage, une progression • Proposer des situations variables • Identifier les difficultés que peuvent rencontrer ses élèves • Choisir les moyens pédagogiques adaptés • Choisir le site adéquat et mettre en place la logistique nécessaire, l'organisation humaine et matérielle pour prévenir tout risque lié à la pratique • Faire découvrir concrètement la mise en place et l'organisation d'ateliers (surface, fond) balisage, pendeur, parcours..... • S'adapter et adapter sa progression à la prestation des élèves • Evaluer • Apporter les corrections, si nécessaire, en reformulant des idées, des démarches, des situations pédagogiques • Analyser et remettre en cause si nécessaire les moyens pédagogiques utilisés • mettre en évidence les rapports entre enseigner, animer, entraîner <p style="text-align: center;">Intervenir</p> <p>Au cours de la séance faite par le stagiaire en cas de dangerosité ou de connaissances erronées</p> <p style="text-align: center;">Faire participer</p> <p>Le stagiaire à sa propre formation en l'amenant à être autonome dans la planification de son travail, et en l'incitant à s'autoformer en permanence. (se tenir au courant des évolutions dans le monde de la plongée, consulter des documents, confronter ses idées avec d'autres moniteurs. (Participer à des manifestations fédérales)</p> <p style="text-align: center;">Valider</p> <p>Par un avis (favorable - défavorable) les G.C. des stagiaires Initiateur et les U. C. des stagiaires Moniteur 1er Degré</p>

Stage final	Examen
<p style="text-align: center;">Favoriser</p> <p>La réflexion du stagiaire sur sa propre pratique</p> <p style="text-align: center;">Faciliter</p> <p>Les échanges entre les stagiaires</p> <p style="text-align: center;">Prendre</p> <p>En compte l'expérience acquise par chacun des candidats</p> <p style="text-align: center;">Permettre</p> <p>A chaque stagiaire d'enrichir, perfectionner stabiliser une démarche pédagogique</p> <p style="text-align: center;">Proposer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des thèmes et situations pédagogiques se rapprochant des conditions de l'examen • Une mise en situation de l'épreuve technique et physique • Un questionnaire portant sur les connaissances du cadre réglementaire <p style="text-align: center;">Evaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les prestations du stagiaire en situation pédagogique et l'aider : <ol style="list-style-type: none"> 1. à consolider ses connaissances et ses méthodes 2. à analyser les différentes possibilités et à effectuer les choix les plus adaptés 3. à reformuler une idée • La prestation du stagiaire pendant les épreuves techniques et physiques et d'apporter les derniers correctifs • Les connaissances du cadre réglementaire et les compléter <p style="text-align: center;">De compléter</p> <p>La formation dans l'espace lointain si elle n'a pas été effectuée pendant le stage en situation</p>	<p style="text-align: center;">Organiser</p> <p>un examen d'Initiateur</p> <p style="text-align: center;">Proposer</p> <p>Des sujets de pédagogie et de réglementation pour les examens d'Initiateur et Moniteur 1er Degré</p> <p style="text-align: center;">Evaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les connaissances théoriques <p style="text-align: center;">Et</p> <p>Les prestations des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prestation pédagogiques • prestation physiques <p style="text-align: center;">Valider</p> <ul style="list-style-type: none"> • par des notes

ANNEXE V**Epreuves pratiques - Contrôle des acquis****Epreuve N° 9 mannequin**

Capacités évaluées	Description	Réalisation
<p>Démontrer la capacité à enchaîner une nage, une apnée, puis une démonstration technique de récupération d'un mannequin et son tractage en surface.</p>	<p>Le lest ne permet pas au plongeur de couler sur une expiration forcée.</p> <p>L'atelier est balisé avec deux bouées .Le mannequin est immergé sous l'une d'entre elles a -10 mètres.</p> <p>Les virages de la nage et du tractage s'effectuent autour de ces bouées sauf conditions particulières.</p> <p>La prise du mannequin doit correspondre à la réalité, c'est-à-dire être applicable sur un plongeur.</p> <p>Le mannequin devra être maintenu la face hors de l'eau, selon la prise classique (bras placé sous l'aisselle, main sur la poitrine, tête du mannequin sur l'épaule) en se déplaçant sur le dos.</p> <p>La sécurité pendant l'apnée et la recherche du mannequin est assurée par un plongeur en scaphandre.</p> <p>Si le candidat échoue dans la récupération du mannequin, il peut faire une seconde tentative le chronomètre n'étant pas arrêté.</p>	<p>Effectuer un parcours de 200 mètres, aller chercher un mannequin de 1,5 Kg de poids apparent à une profondeur de - 10 mètres, le remonter à la surface et le remorquer sur une distance de 100 mètres.</p> <p>Le temps mis pour effectuer le 200 mètres et la recherche du mannequin jusqu'à son retour en surface ne doit pas dépasser les 5 minutes 20 secondes.</p> <p>15 points sont attribués à la nage et à la recherche du mannequin en fonction d'un barème de temps.</p> <p>25 points sont attribués à la tenue du mannequin qui doit effectuer le parcours les voies aériennes hors de l'eau.</p> <p>Le total sur 40 points ainsi obtenu est à diviser par deux avant de l'affecter de son coefficient.</p>

Epreuve N° 10 : Nage PMT chronométrée de 1500 mètres
Epreuve N° 11 : Apnée a -15 mètres sur un fond plus important
Epreuve N° 12 : Nage capelée PMT chronométrée de 1000 mètres

Capacités évaluées	Description	Réalisation
Démontrer la capacité à fournir un effort en surface.	La nage est effectuée en position ventrale.	En combinaison, lest et P.M.T. effectuer un parcours chronométré sur une distance de 1500 mètres.
Démontrer une technique et une capacité suffisantes à la réalisation d'une apnée.	<p>Le fond est supérieur à 15 mètres.</p> <p>Le tuba ne doit pas être en bouche à la sortie.</p> <p>Un temps d'apnée supérieur à 1 minute 30 secondes n'apporte pas de points de bonification.</p>	<p>Pas d'hyperventilation préalable.</p> <p>Après une immersion en canard le candidat descend légèrement plus bas que l'instructeur qui est à -15 mètres.</p> <p>Il se stabilise devant celui-ci, répond à son signe OK, lui communique son numéro et commence sa remontée.</p> <p>Stabilisation dans la zone des -3 mètres et effectuer un tour d'horizon.</p> <p>Dès qu'il fait surface le candidat effectue le signe OK, donne son nom ou numéro à haute voix en direction du bateau puis revient à celui-ci.</p> <p>Les critères de l'évaluation sont : l'efficacité du canard, la durée de l'apnée, la verticalité des trajets en immersion et la maîtrise des différentes phases de la remontée.</p>
Démontrer la capacité à fournir un effort en surface équipé d'un scaphandre.	La nage est effectuée en position ventrale sans l'aide des bras. L'équipement (détendeur, SGS) doit pouvoir être utilisé en cas de difficulté.	En combinaison, lest, P.M.T. et scaphandre grée capelé, bouteille ouverte, effectuer un parcours chronométré sur une distance de 1000 mètres.

Epreuves N° 13 et 14 : Orientation avec et sans instrument

Capacités évaluées	Description	Réalisation
<p>Démontrer la capacité à effectuer un parcours d'orientation avec instruments.</p>	<p>La profondeur maximum est de - 10 mètres. Cette épreuve consiste à effectuer, au compas, un carré de 50 mètres de coté en partant d'un point matérialisé par une bouée. Le sens de rotation est donné par le jury. Le candidat fait fuser son embout au moment où il décide de partir et à chacun de ses changements de cap sans refaire surface. Dans le cas d'utilisation d'un compas électronique, une remise a zéro des caps en mémoire est effectuée avant l'épreuve.</p>	<p>Effectuer un carré devant se superposer le plus possible avec celui qui est matérialisé par les bouées de signalisation mises en place.</p> <p>Le candidat est évalué grâce à une grille préétablie qui prend en compte les distances parcourues, leurs rectitudes et angulations.</p>
<p>Démontrer la capacité à effectuer un parcours d'orientation sans instrument.</p>	<p>La profondeur maximum est de - 10 mètres. Cette épreuve consiste a effectuer, sans instruments, un triangle matérialisé par trois bouées Le sens de rotation est donné par le jury. Le candidat s'immerge par un saut d'une hauteur de 1 à 3 mètres au dessus de la première bouée.(Le jury peut adapter la mise a l'eau en fonction du site) Sans refaire surface, , il se dirige vers la seconde bouée placée à 50 mètres ,émerge au plus près de celle-ci. De cette deuxième bouée il part en immersion vers la troisième située à 50 mètres dans un cap différent. Il sort au plus près de cette bouée ; puis part de celle-ci en immersion pour rejoindre la bouée de départ.</p>	<p>Effectuer un triangle devant se superposer le plus possible avec celui qui est matérialisé par les bouées de signalisation mises en place.</p> <p>Le candidat est évalué grâce à une grille préétablie qui prend en compte les distances parcourues, leurs rectitudes et angulations.</p>

Epreuve N° 15 : Démonstration Technique avec Handicap d'une profondeur de 30 mètres

Capacités évaluées	Description	Réalisation
<p>Démontrer une capacité physique associée à la maîtrise de gestes techniques lors d'un effort en immersion.</p>	<p>Le formateur évaluateur doit être remonté dans des conditions optimales de sécurité et de confort.</p> <p>Le formateur évaluateur doit respecter le plus possible les signes d'absence de tonicité d'une personne en véritable perte de conscience.</p> <p>L'arrivée en surface est une condition nécessaire mais non suffisante.</p> <p>Le ou les formateurs évaluateurs se réservent le droit d'interrompre toute remontée pouvant mettre en danger le candidat et/ou l'instructeur évaluateur.</p>	<p>Lors de la descente vérification à -3 mètres du lestage du candidat et des formateurs.</p> <p>Au fond vérification du vidage du S.G.S. qui doit rester vide pendant toute l'épreuve.</p> <p>La réaction face à l'incident initial doit être rapide et efficace.</p> <p>Le candidat doit maintenir en équilibre le formateur, remettre rapidement le détendeur en bouche et l'y maintenir puis vérifier avant l'impulsion le bon positionnement du binôme candidat/formateur.</p> <p>L'impulsion de départ peut être énergique.</p> <p>La conscience du formateur et le maintien de l'embout sont contrôlés pendant la remontée.</p> <p>Le candidat doit reprendre et contrôler le plus rapidement possible la vitesse préconisée par la sécurité de la décompression (10 à 17 mètres/minute).</p> <p>Arrêt stabilisé entre -5 et -3 mètres pour effectuer un tour d'horizon.</p> <p>Gestion de l'équilibre à l'arrivée en surface pour effectuer le signal de détresse en direction du bateau.</p> <p>Le tractage du formateur s'effectue ses voies aériennes hors de l'eau, vers un point défini (En tenant compte de la dérive possible) et dans un temps nécessaire à l'évaluation (Ces deux paramètres sont définis par le jury le jour de l'examen).</p> <p>L'exercice prend fin au signal convenu.</p> <p>Le palier de sécurité s'effectue obligatoirement en binôme.</p>

Epreuve N° 16 : Remontée sans embout en bouche d'une profondeur de 30 mètres

Capacités évaluées	Description	Réalisation
<p>Démontrer la capacité à maîtriser la technique permettant de remonter de -30 mètres à -3 mètres sans embout en bouche.</p>	<p>Cette épreuve simule une circonstance telle qu'une panne d'air. Elle permet par transfert des compétences de cette situation d'évaluation à -30 mètres la maîtrise dans l'ensemble des situations identiques rencontrées dans l'espace de pratique du MF2 de 0 à -60 mètres.</p> <p>Sont déclarées éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprise du détendeur en cours de remontée - Une durée totale de la remontée de -30 mètres à -3 mètres inférieure à 1 minute. <p>Le jury se réserve le droit d'interrompre toute remontée pouvant mettre en cause la sécurité.</p>	<p>Avant le début de l'épreuve, au fond, vérifier que le S.G.S. est vide.</p> <p>Pas d'hyperventilation préalable.</p> <p>A la demande du formateur, enlever l'embout sans délai et le garder à la main</p> <p>Après un début d'expiration, commencer la remontée</p> <p>Le départ peut être effectué en pleine eau.</p> <p>Le début de la remontée peut être assez rapide.</p> <p>Reprendre le plus rapidement possible la vitesse préconisée pour la décompression (comprise entre 10 et 17 mètres/minute).</p> <p>Effectuer un net ralentissement dans l'espace proche et un arrêt franc à -3 mètres.</p> <p>Effectuer un tour d'horizon en maintenant le niveau d'immersion avant de remettre le détendeur en bouche.</p> <p>Ne rejoindre la surface que sur le signe du formateur avec l'embout en bouche.</p> <p>Le palier de sécurité s'effectue obligatoirement en binôme.</p>

Epreuve N°17 : Remontée avec le système gonflable de sécurité d'une profondeur de 40 mètres

Capacités évaluées	Description	Réalisation
<p>Démontrer la capacité à:</p> <ul style="list-style-type: none"> – gonfler rapidement son SGS a - 40 mètres, – effectuer un arrêt d'urgence après une remontée rapide sur SGS, – maîtriser la fin de remontée, 	<p>Cette épreuve simule le rattrapage en urgence d'un plongeur qui a commencé une remontée rapide et son arrêt le plus tôt possible.</p>	<p>Le candidat arrive stabilisé à -40 mètres</p> <p>Au signal de l'instructeur le candidat gonfle son SGS le plus rapidement possible jusqu'au déclenchement de la soupape</p> <p>Il doit remonter le plus rapidement possible vers la zone des -20 mètres.</p> <p>A l'aide d'une seule manœuvre de purge, le candidat doit marquer un arrêt stabilisé entre -21 et -19 mètres. Stabilisation obtenue uniquement par le jeu de la ventilation.</p> <p>Sur un signe de l'instructeur le candidat doit poursuivre sa remontée à la vitesse préconisée par son moyen de décompression (10 à 17 mètres/minute).</p> <p>La remontée entre -20 et -3 mètres s'effectue sans l'aide des palmes et sans regonfler le S.G.S. Il n'est toléré pour le décollage de -20 mètres qu'une seule utilisation du système d'inflation.</p> <p>Marquer un arrêt stabilisé à -3 mètres et rejoindre la surface sur le signe du formateur.</p> <p>Le palier de sécurité s'effectue obligatoirement en binôme.</p>

Epreuve N° 18 : Plongée profonde à 50 mètres sur un fond plus important

Capacités évaluées	Description	Réalisation
Démontrer la capacité à avoir un équipement adapté à la pratique.	Le candidat est un exemple pour les autres plongeurs. Son équipement, parfaitement entretenu est conforme à la réglementation en vigueur.	Possibilité de se voir interdire la participation à l'épreuve si le jury estime que le matériel utilisé par le candidat est de nature à mettre en danger autrui ou lui-même.
Démontrer la capacité à descendre, tête en bas avant la profondeur de - 6 mètres, en pleine eau à vitesse constante et modérée.	Descente en pleine eau sans repère visuel de verticalité. Le canard au départ est facultatif.	Possibilité de s'immerger en coulée Prendre la position tête en bas avant - 6 mètres La vitesse est au maximum de 30 mètres /minutes La trajectoire de descente doit être le plus proche possible de la verticale avec le minimum de rotation. Le redressement préparatoire à la stabilisation ne peut être entamé qu'à partir de - 45 mètres.
Démontrer la capacité à maintenir un niveau d'immersion en toutes circonstances.	Avant la descente il est donné au candidat un nombre à mémoriser qui est compris entre 21 et 99. En stabilisation à -50 mètres, lus sur le moyen de mesure du candidat, il effectue la multiplication de celui-ci par un autre nombre compris entre 11 et 19 inscrit sur un support.	Respect de la profondeur + ou - 2 mètres. L'exactitude de l'opération n'est pas une condition rédhibitoire. Sont également pris en compte la rapidité de son exécution, l'écriture, le maintien de la stabilisation.
Démontrer la maîtrise de la vitesse de remontée et réguler celle des membres de la palanquée.	La vitesse de remontée est vérifiée en toutes circonstances.	Respect de la vitesse de remontée correspondant au mode de décompression choisi. L'utilisation conjointe des palmes et du S.G.S. est autorisée.
Démontrer la maîtrise du maintien d'un palier dans toutes les circonstances.	Pleine eau, parachute, pendeur, narghilé,	Strict respect du mode de décompression choisi. Strict respect de la profondeur + ou -1 mètre.
Démontrer la maîtrise de sa ventilation au-delà de l'espace lointain.	L'essoufflement ne doit pas survenir dans les conditions usuelles de pratique à cette profondeur.	Vérifiée dans l'ensemble des situations dans l'espace lointain en pleine eau.

Epreuve N° 18 : Plongée profonde à 50 mètres sur un fond plus important (suite)

Capacités évaluées	Description	Réalisation
Démontrer la capacité à effectuer un lâcher et reprise d'embout sans variation de profondeur.	Le candidat retire et remet son détendeur à la demande du formateur.	Respect de la profondeur + ou - 2 mètres. Réalisation calme. Un palmage léger est acceptable, le critère essentiel est la stabilité.
Démontrer la capacité à enlever et remettre son masque sans variation de profondeur.	Le candidat retire son masque sans délai à la demande du formateur, il effectue au moins 2 cycles ventilatoires complets avant de le remettre et de le vider Le ou les formateurs ne sont pas un repère de profondeur.	Strict respect de la profondeur + ou - 2 mètres. Réalisation rapide sans perdre de vue l'instructeur évaluateur.
Démontrer la maîtrise de la stabilisation grâce à la gestion du S.G.S. et du poumon ballast.	Vérifiée dans l'ensemble des situations et plus particulièrement à -50 mètres en pleine eau.	Un palmage léger est acceptable. Le critère essentiel de réalisation est le maintien de la profondeur.
Démontrer sa capacité à maintenir le niveau d'immersion de la palanquée.	Lors d'une conduite de palanquée, veiller à éviter les variations de profondeur trop importantes.	Réaction calme, rapide et adaptée à la perte du niveau d'immersion du formateur. Respect de la profondeur Les variations de niveau ne doivent pas excéder + ou - 2 mètres.
Démontrer la capacité à analyser un comportement et/ou un signe et proposer une réaction adaptée.	Le formateur fait un des signes conventionnels de la Ffessm et/ou propose une situation dont l'enchaînement est logique et réaliste. Tous les signes, situations ou comportement liés à la profondeur et pouvant déboucher sur un incident ou un accident peuvent être explorés : narcose, palmage inadapté, stabilisation incohérente, agitation excessive, comportement anormal et inadapté à la profondeur, sans que le formateur signale son problème.	Respect de la profondeur + ou - 2 mètres. Le critère d'efficacité est primordial. On insistera sur l'adéquation de la réponse à la situation proposée par le formateur. EN CAS DE REMONTEE La maîtrise de la vitesse de remontée est primordiale. L'usage du S.G.S. est obligatoire, l'utilisation modérée des palmes est autorisée, de même que le regonflage du S.G.S. au

Capacités évaluées	Description	Réalisation
	<p>Le candidat répond alors d'une façon adaptée et pertinente afin d'anticiper, donc éviter, les incidents ou accidents pouvant résulter de cette situation.</p>	<p>cours de la remontée.</p> <p>Contrôle, en cas de besoin, des deux S.G.S.</p> <p>Une vitesse de remontée rapide est acceptable de la zone d'évolution profonde jusqu'à -35 mètres.</p> <p>Le candidat devra en tenir compte dans sa procédure de décompression.</p>
<p>Démontrer la capacité à réagir à une panne d'air en maîtrisant les 2 techniques d'assistance.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation du second détenteur. – Remontée à deux sur un même embout en simulation. 	<p>Le candidat prend en charge la procédure de remontée, jusqu'à la profondeur jugée suffisante par l'instructeur évaluateur.</p> <p>L'utilisation du détenteur de secours est prioritaire.</p> <p>En cours de remontée le formateur a la possibilité de faire exécuter la respiration à deux sur le même embout.</p>	<p>La remontée à deux sur un embout en simulation correspond à la situation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Celui qui assiste (le candidat) maîtrise la technique et l'assisté (le formateur) simule une difficulté passagère.

Stage initial MF2

1) Programme du stage

- Présentation générale du MF2
- Rôle et place du MF2 dans le système fédéral
- Présentation des épreuves. Critères d'évaluation des épreuves :
 - Epreuves physiques
 - Epreuves Pédagogiques
 - Epreuves de connaissances théoriques
- L'entraînement physique spécifique du MF2
- Analyse des cursus de formation des cadres de la FFESSM (MF1 et initiateurs)
- Éléments de la pédagogie de formateur de cadre
- Mise en œuvre de la démarche MF2 : thème à traiter en petit groupe
- Évaluation d'une prestation de futur cadre (thème traité par un moniteur)
- Actualisation des connaissances : Bibliographie, sites Internet
- Connaissance des supports pédagogiques (vidéo.....) et des nouveaux matériels.

2) Organisation du stage

L'appellation « stage initial MF2 » est réservée à un stage dont le programme est défini de façon homogène et harmonisée suivant les items listés ci-dessus.

Il convient de faire la distinction entre stage initial national et stage initial régional :

- Les stages initiaux nationaux sont organisés par la CTN ; ils ont lieu en 6 jours pleins et suivis. En ce qui concerne la métropole, ils sont organisés, là où dans la même année ou l'année suivante, a lieu un examen MF2.
- Les CTR, suivant le cahier des charges établi, peuvent mettre en place des stages initiaux MF2. Ces stages initiaux durent 6 jours au minimum.
- Enfin les CTR peuvent mettre en place des stages complémentaires de formation au MF2 (théorie, entraînement physique, etc...), avec la contrainte que ce type de formation soit appelée différemment que « stage initial MF2 ».